

ÉTABLISSEMENT : LYCÉE PROFESSIONNEL PHILADELPHIE DE GERDE

Réuni le :

Heure de début de séance :

Heure de fin de séance :

	NOM PRÉNOM	Qualité
Président de séance	MAHALIN Jean-Michel	Proviseur
Secrétaire de séance	CARLIN Isabelle	Proviseure-adjointe

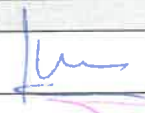


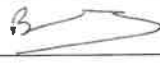

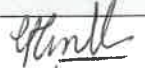
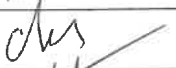











Nombre de membres présents :

Quorum :

Chapitre	Nature des questions traitées	Nombre de pages	Observations éventuelles
I	Affaires Administratives		
II	Affaires Pédagogiques		Demande de rencontre DASEN déposée par les représentants des enseignants et des parents
III	Affaires Financières		
IV	Questions Diverses		
V	Divers ANNEXES		
	TOTAL		

Date et Signature du Président de séance  	Date et Signature du Secrétaire de séance 	Date de transmission
--	---	----------------------

Lycée professionnel Philadelphie de Gerde - Conseil d'administration – séance du 3 février 2023

Qualité	Nom	Suppléant	Excusé	Absent	Signature
Membres de droit					
Chef d'établissement	Jean-Michel MAHALIN				
Adjoint au chef d'établissement	Isabelle CARLIN				
Gestionnaire	Pierre CASTEDO				
DDFPT	Philippe BRUNEAU				
Représentants du Conseil Régional	Patrick GUILLEMOTEAU				
	Marie-Laure CUVELIER				
Représentant de la Commune	Cem ORUC	F. SZTANK			
Représentant de la Métropole	Zeineb LOUNICI				
Personnalités qualifiées	Stéphane BELLET				
	Nathalie RIOUX				
Représentants élus du personnel enseignant et d'éducation					
Représentant personnel Enseignant	Guillaume LAMBALLAIS				
	Christophe DUTHEIL				
	Alain RESET				
	Sellam AKAOUCH	OTAR AWAZEH Hobson			
	Florane PEPIN				
	Carole ROUSSEL-VIGNES				
	Franck BERGEZ-BENEBIG				
Représentants élus des personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service					
Représentant personnel ATOSS	Joachim ALMEIDA				
	Nathalie FIORAVANTI				
	Yvon SAEZ				
Représentants élus des parents d'élèves					
Représentant parent d'élèves	Sandrine CHARLES				
	Delphine MONTAUT				
	Catherine DEHEZ	remplace ce poste par Caroline Levaud Bodson			
	Marjorie MADEC				
	Martinho VERISSIMO RIBEIRO				
Représentants élus des élèves					
Représentant des élèves	Thomas LADAURADE				
	Oumar SAW				
	Maëva POIRÖTTE				
	Allan LACOSTE				
	Rayane ELOUNISSI				
Nombre de présents :			Quorum : 16		



- Séance du 3 février 2023
- N° de séance : 5 - année scolaire 2022/2023

PRÉAMBULE

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 15h30

Mme Isabelle CARLIN, représentante des membres de droit, est proposée pour être secrétaire de séance.

CHAPITRE I

AFFAIRES PÉDAGOGIQUES

1- Tableau de répartition des moyens Rentrée 2023

- 1.1. Énonce de la question ou du sujet abordé : Tableau de répartition des moyens par discipline
- 1.2. Présentation / contexte : Suite au vote négatif du conseil d'administration du lundi 30 janvier, le CA a été reconvoqué en urgence pour un nouveau vote de la répartition, dans le cadre de la préparation de rentrée 2023.

La DSDEN a donné aux établissements une enveloppe d'heures, correspondante à la structure adaptée aux effectifs. Ainsi, il nous était demandé, compte-tenu des effectifs prévus :

- De regrouper les terminales CAP électricien et commerce
- De constituer 5 divisions de 1^{ère} bac pro avec les 7 classes
- De constituer 5 divisions de terminale bac pro avec les 7 classes.

Après discussion avec les services académiques, le regroupement des deux terminales CAP n'est plus d'actualité.

La DGH pour la rentrée 2023 se monte à 893 HP et 111 HSA. Le différentiel avec la DGH en cours est de -37 HP et -9,5 HSA.

A ce stade de la préparation de rentrée, il faut décider de la création ou de la suppression de postes. Compte-tenu de la DGH, il est proposé de supprimer :

- Le support de Mme HENERY en lettres-espagnol
- Le support de M. OUIZEM en mathématiques-sciences
- Le support de Mme MIRTAIN en éco-gestion vente

Parallèlement, il est prévu de créer :

- Un BMP 8 h en lettres-histoire
- Un BMP 8 h en mathématiques-sciences
- Un BMP 12 h en éco-gestion vente
- Un BMP 6 h en EPS

1.3. Commentaires / débat :

Le proviseur explique que la dotation initiale définitive devait être reçue ce vendredi 3 février, mais qu'à l'heure de la réunion du CA, nous ne l'avons pas encore réceptionnée. Compte-tenu de la date des vacances, le proviseur propose un nouveau CA en visio le mardi 7 février, si la dotation devait évoluer positivement.

Toutefois, le CA étant réuni, il est proposé de voter à nouveau la répartition qui engendre :

- La suppression d'un poste en Lettres-espagnol
- La suppression d'un poste en Mathématiques-sciences
- La suppression d'un poste en économie-gestion vente
- La création d'un BMP 8h en lettres-histoire
- La création d'un BMP 8h en mathématiques-sciences
- La création d'un BMP 12h en éco-gestion vente
- La création d'un BMP 6h en EPS.

Sans changement de la dotation, les représentants des personnels enseignants et des parents d'élèves demandent une rencontre avec Mme la directrice académique (courriers joints à ce compte-rendu).

1.4. Résultats du vote adoptant la répartition des moyens et entraînant les suppressions et la création des supports indiqués :

Pour : 3 Contre : 13 Abstention : 1

L'ordre du jour étant épuisé et les participants aussi. La séance est levée à 16h15

Le Président

Le secrétaire de séance

Pessac, le 03 février 2023



Les représentants des personnels
enseignants et éducatifs
LP Philadelphie de Gerde - Pessac

Madame La Directrice Académique des Services
de l'Éducation Nationale de la Gironde

Objet : Dotation Globale Horaire R2023

Madame La Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Gironde,

Notre chef d'établissement vient de nous transmettre l'enveloppe prévisionnelle concernant la DGH-2023. Nous sollicitons un nouveau calcul de cette dotation globale horaire afin qu'elle soit conforme à l'arrêté du 21 novembre 2018 pour les classes de CAP et de BAC PRO.

A la suite du dernier conseil d'administration de notre établissement, nous constatons que la DGH prévue pour la rentrée 2023 nous apparaît nettement insuffisante. En effet, celle-ci fait état d'une perte de 37h poste et 4,5 HSA par rapport à l'année en cours.

Vos services proposent des regroupements de sections en enseignement général, qui nous paraissent inapplicables sur le terrain. Les conditions d'accueil de nos élèves seront particulièrement dégradées. De plus, ces regroupements feraient cohabiter dans une même classe des familles de métiers dont les programmes sont différents.

La non prise en compte des effectifs des apprentis nous amènerait à avoir en classe 37 apprenants alors que les effectifs prévisionnels sont à 24. Il en est de même pour les élèves relevant du dispositif ULIS.

De plus, l'accroissement des effectifs en enseignement général dégrade les conditions d'apprentissages alors que l'objectif ministériel est de mieux préparer l'accès à l'enseignement supérieur.

Pour toutes ces raisons évoquées, nous vous demandons de bien vouloir revoir l'attribution des moyens donnés à notre établissement pour la rentrée 2023 et sollicitons une audience afin de reprendre ce prévisionnel.

Madame La Directrice, soyez assurée, par cette démarche, de notre attachement à l'intérêt et à la qualité du service public d'éducation.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame La Directrice, l'expression de notre considération.

Les représentants des personnels enseignants et éducatifs

Copie à :

Eric MOUCHET (Secrétaire Académique SNETAA-FO, élu au CSA-A)
SNUEP FSU de Bordeaux

volet travail
3/02/23

JM MAHAUN - Priseur

Les représentants des parents d'élèves

Pessac le 03, février 2023

LP Philadelphie de Gerde - Pessac

Madame La Directrice Académique des
Services de l'Education Nationale de la Gironde

Objet : Dotation Globale horaire R2023

Madame La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de la Gironde,

Nous venons vers vous concernant l'enveloppe prévisionnelle de la DGH-2023 qui ne nous apparaît pas crédible par rapport aux demandes réelles et qui n'est pas conforme à l'arrêté du 21 novembre 2018 pour les classes de CAP et de Bac PRO.

Nous constatons à notre grand étonnement la perte de 37h poste et 4.5 HSA par rapport à l'année en cours.

Nous sommes d'autant plus étonnés d'apprendre que les CAP et les élèves relevant du dispositif ULIS ne sont pas pris en compte dans vos calculs. Nous vous demandons les raisons d'un tel calcul et pourquoi leur non prise en compte dans les effectifs, alors qu'ils sont bien présents physiquement et qu'ils nécessitent pour certains un encadrement et un dispositif adaptés à leurs spécificités. De même pour les apprentis.

Si vous les aviez inclus dans votre base de données et dans vos calculs pour la dotation globale horaires R2023, les classes ne seraient pas à 24 apprenants mais à 37.

De plus, nous attirons votre attention sur le fait que votre calcul engendrerait un regroupement de plusieurs familles de métiers dont les programmes en enseignement général sont différents, ce qui nous paraît inconcevable et contre-productif au niveau de l'apprentissage des élèves.

Nous les parents nous sommes inquiets sur l'intérêt porté aux élèves, la bienveillance à leur égard, en prévoyant de part ces calculs des conditions dégradées d'accueil et d'enseignement alors qu'il semblait que l'objectif ministériel était de mieux accompagner ses élèves et d'être au plus proche de leurs attentes et celle de leurs familles.

Nous ne retrouvons pas, dans ces modes de calcul, l'intérêt et à la qualité du service public d'éducation que nous attendons.

Pour toutes ces raisons évoquées, nous vous demandons de bien vouloir revoir l'attribution des moyens donnés au lycée Philadelphie de Gerde de Pessac pour la rentrée 2023 et nous représentants des parents d'élèves nous vous demandons une audience afin que vous puissiez répondre à nos interrogations et à notre mécontentement.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame la Directrice, l'expression de notre considération.

Les représentants des parents d'élèves du Lycée Philadelphie de Gerde

Copie : Aux membres du Conseil d'Administration